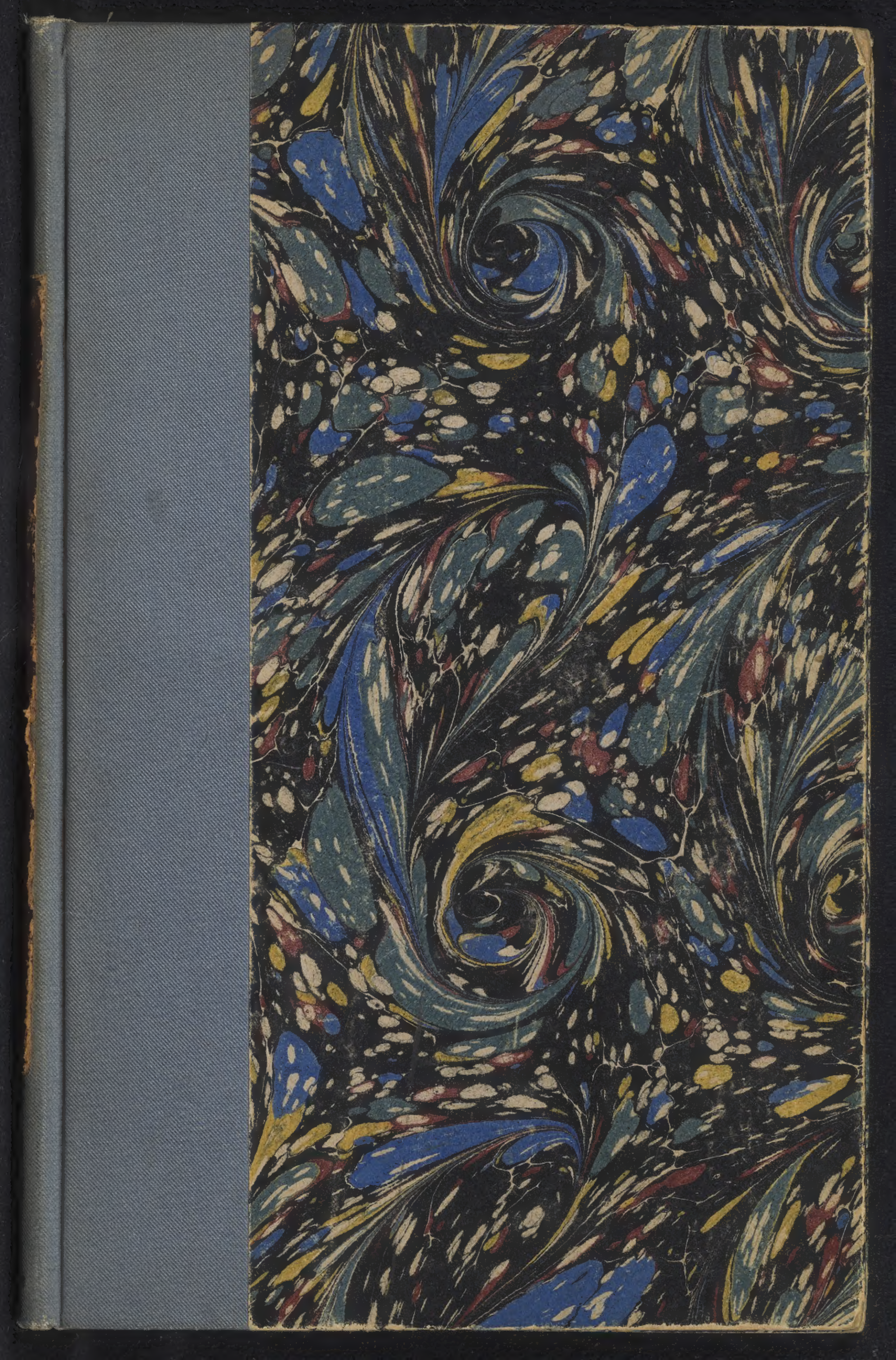


LES LAMENTATIONS
DE LA
PROVINCE DES JESUITES
EN PORTUGAL.
PARODIE
DES LAMENTATIONS DU PROPHETE JEREMIE.

Avec des Notes Historiques.



AMSTERDAM

MDCCLXII.



PREFACE.

CE petit Ouvrage eſt une Paraphraſe libre, des Lamentations qu'a faites le Prophête Jérémie, touchant la déſolation du Royaume de Juda, après que les Caldéens eurent exterminé la plûpart des Juifs, & transporté le reſte à Babylone. C'eſt une eſpéce de Dialogue, où tantôt le Royaume, tantôt la Nation, & tantôt le Prophéte parlent, ce qui ſe trouve ſouvent dans les Livres ſaints. La ſituation où ſe voit aujourd'hui la Province des Jéſuites en Portugal, a donné lieu à cette Paraphraſe. L'Etat de ces Jéſuites eſt à peu près ſemblable à celui où étoient les Juifs du tems de Jérémie ; & il ſemble que ce Prophête ait eu en vue la deſtruction de cette Province, lorſqu'il a décrit celle de Jéruſalem. Si les mêmes cauſes produiſent les mêmes effets, c'en eſt fait de la Societé ; les abominations

qu'on attribue aux Jésuites, *& dont on a tant de preuves, ne cedent en rien, & surpassent même de beaucoup celles des Juifs. Les uns comme les autres ont mis le comble à leurs iniquités. La punition doit donc être égale. Dieu n'a qu'un même poids, une même mesure. Les Juifs paroissent même plus excusables. Les magnifiques promesses que l'Eternel leur avoit faites, flattoient extrêmement leur orgueil dont une infinité de passions criminelles prennent leur source. Quelles sont les promesses que Dieu a faites aux* Jésuites, *& d'où leur vient cette passion effrénée de vouloir dominer par tout? Les Juifs ne se sont rendus coupables que pour s'être écartés des préceptes que Dieu leur avoit donné lui même. Moyse homme avoué de Dieu, leur avoit donné toutes les explications nécessaires pour accomplir la Loi. Cette Loi étoit pure, claire, à la portée de tout le peuple & se ressentoit dans tous ses points, de la céleste lumiére qui lui avoit donné l'être. La régle des* Jésuites *porte-t-elle avec elle ces divins caractéres? Ces constitutions secretes, ces statuts impénétrables, ces priviléges équivoques, ces prérogatives absurdes qui la constituent, ne prouvent-ils pas qu'elle ne peut avoir été dictée que par l'ange des ténébres? Comme*

la

la Societé ne reçoit ſon exiſtence que par la pratique de cette régle infernale, n'eſt-il pas naturel d'inférer qu'elle a été corrompue dès ſon origine, & que ſes ſectateurs ont toujours marchés dans la corruption? Les Juifs ſortis d'une race ſainte & bénite, guidés par une Loi divine, ſe ſont corrompus peu à peu, par un penchant fatal, où les hommes abandonnés à leur propre foibleſſe, ſe laiſſent entraîner preſque ſans s'en appercevoir. Récourir ſincerement à cette Loi qui leur enſeignera la venue du Meſſie; croire que cet Homme-Dieu dans les ſecours duquel leurs Peres fondoient leur eſpérance eſt venu accomplir la Loi; en ſuivre les maximes, eſt un remede unique mais infaillible, pour la Nation Juive. Elle déſarmera le bras du Tout-puiſſant appeſanti ſur elle; toutes les bénédictions promiſes à la race d'Abraham, ſuſpendues par les prévarications des deſcendans de ce Patriarche, reprendront leurs cours, & les Juifs jouïront derechef de tous les priviléges qui conviennent à des hommes, qui dans les décrets de Dieu, ont été choiſis pour former ſon peuple chéri. Les Jéſuites *ſortis d'une race qui dès le commencement a donné des preuves manifeſtes qu'elle étoit maudite de Dieu; guidés par une régle qui les entraine d'abomina-*

tions en abominations, se sont souillés volontairement & nécessairement par les crimes les plus atroces, ils ont marchés avec une sécurité aveugle dans les voyes de l'iniquité, & maintenant que l'aspect des suplices qui les menacent leur fait reconnoitre l'état déplorable où ils se trouvent plongés, quel remede peuvent-ils apporter à leurs disgraces! Auront-ils recours aux artifices, aux intrigues, aux stratagémes que leurs constitutions leur ont fournis jusqu'aujourd'hui pour leurer les Princes & leurs sujets, & parvenir à leurs fins détestables? Ce sont ces mêmes ressources qui font leur crime capital, ce sont elles qui leur ont attiré l'exécration de l'Univers entier. Pendant plus de deux cent ans, la Societé a infecté les quatre parties de l'Univers, des plus condamnables maximes, qui n'aboutissoient qu'à assouvir son ambition & son orgueil. Pourroit-on compter les maux infinis que ces équivoques Réligieux, ces hommes hypocrites & pervers, ont causés à l'Eglise, & dans les Etats où ils se sont introduits! A Dieu ne plaise que j'entreprenne ici de faire l'énumération des disputes, des troubles, des procès, des cabales, des pratiques criminelles, des guerres intestines, & de tous les attentats funestes emanés de la morale empoisonnée que les Jésuites *ont semée par toute la terre: chaque*

que Souverain, chaque Nation, chaque Particulier, n'a qu'à faire une sérieuse attention à l'Histoire de son Pays pour s'en convaincre. Mon unique but dans ce petit ouvrage est de faire voir, qu'en parlant des disgraces des Juifs, il semble que Jérémie a voulu nous mettre devant les yeux, celles qui doivent accompagner la destruction totale de la Societé. En vain ses superbes membres, accoutumés, par une expérience continuelle, à pallier ses forfaits les plus crians, à séduire les Souverains & leurs Ministres, à tourner à leur gré l'esprit des Peuples, se consient ils maintenant dans les secours qu'ils attendent de leurs intrigues, & de leurs complots. En vain font ils tous leurs efforts pour répandre dans le public qu'ils sont innocens touchant les crimes que la Cour de Portugal *leur impute; & que le retardement de l'exécution de leurs abominables Confréres en est une preuve évidente. En vain ils redoublent leurs brigues & leurs cabales dans toutes les Cours Catholiques & sur tout à* Rome, *où ils se sont toujours faits de puissans Protecteurs par les voyes les plus iniques: & où il paroit qu'ils ont établi le centre de leur despotisme. En vain prodiguent ils les richesses immenses que leur infame commerce, & leur tirannie diabolique*

bolique en Amérique, *leur procurent depuis ſi long tems pour ſuborner les Puiſſances & leurs Miniſtres. Dieu ſuivant les régles de ſa juſtice qui crie vengeance, & de ſa miſéricorde qu'implore avec tant d'inſtance le Peuple Chrétien, purgera la terre de ce monſtrueux aſſemblage. Que les Souverains ceſſent de prêter l'oreille aux flatteries empoiſonnées de ces Syrenes ſéductrices, & s'uniſſent pour venger le parricide commis contre S. M. T. F. Monarque dont les auguſtes qualités ſembloient devoir le ſouſtraire à un attentat ſi imprévu & ſi perfide. Que les Miniſtres des Puiſſances, ſuivent les traces du fidéle & intrépide* Don Sebaſtien Joſeph Carvalho : *Que les peuples du monde Chrétien ſe pénétrent des ſentimens légitimes qui affectent la Nation* Portugaiſe . *contre des Monſtres qui ont voulu faire périr leur* Roi, *& bouleverſer le Royaume, & bientôt le Ciel ſera ſatisfait ; l'Egliſe reprendra ſon autorité & ſon luſtre, les Souverains ſeront aſſurés ſur leur trône, & les fidéles ſeront préſervés des alimens mortels que leur préſentoient de faux Paſteurs, qui les ſéduiſoient en cachant leur avidité, & leur orgueil, ſous le maſque impoſant d'une hypocrite charité.*

LES



LES LAMENTATIONS DE LA PROVINCE DES JESUITES EN PORTUGAL.

Parodie

DES LAMENTATIONS DU PROPHETE JEREMIE.

CHAPITRE I.

Plaintes des Peres de la Societé de la Province de Portugal, qui se trouvent eux & leurs adhérans dans les Prisons, & dont tous les biens ont été confisqués, au sujet de leur rebellion dans le Paraguai, *& de la conspiration contre la vie du* ROI JOSEPH I.

1. *Aleph.* (1). Comment est-il arrivé que notre Province si remplie de sujets, soit

(1) *Jéremie* & *David* ont composé des Lamentations & des Pseaumes ou Cantiques, ensorte que

ſoit deſerte (1), & dépouillée de ſes chers enfans ? Que celle qui paſſoit pour la plus riche (2), & la plus conſidérable de la Société, ait été déſolée (3) & abandonnée comme une veuve privée de ſon époux ? Que cette Province qui donnoit la Loi, & ne recon-

chaque verſet commence par une des lettres de l'Alphabet des Hebreux ſelon l'ordre des lettres, afin de ſoulager la mémoire de ceux qui voudroient les aprendre par cœur.

(1) La Province de *Portugal* qui comprend les miſſions du *Bréſil*, des *Indes* & des Places d'*Afrique* qui ſont ſous la domination de la Couronne de *Portugal*, étoit ſans contredit la plus conſidérable de la Société ; aujourd'hui cette Province paroît être ſur le point d'être anéantie, les membres qui la compoſoient étant enfermés dans des cachots, ou au moins gardés à vue dans leur Couvent par des ſoldats.

(2) Ces Religieux, par le commerce immenſe qu'ils faiſoient par le moyen de leurs miſſions ont acquis des richeſſes qui les mettent en état de faire tête aux Rois d'*Eſpagne* & de *Portugal* dans le *Paraguai*, & de corrompre tous ceux qui pourroient leur nuire.

(3) Rien n'eſt plus triſte que la ſituation des *Jéſuites* en *Portugal*. Tous les Prélats & les Chapitres leur ont interdit de prêcher & de confeſſer, & ont excommunié les fidéles qui iroient les entendre. Le ROI les ayant dépouillés de tous leurs biens, & même des proviſions de bouches qui ſe ſont trouvées dans leurs maiſons, ne leur a accordé que ſix ſols d'*Hollande*, ou douze ſols de *France* pour leur ſubſiſtance.

connoiſſoit point de maître (1), ſe trouve deſtituée de ſes biens & de ſon autorité, & diſperſée dans d'affreuſes priſons ?

2. *Beth.* Elle ne ceſſe de gémir ; la nuit qui procure du repos à tous les hommes, redouble ſa douleur. Ses larmes coulent ſur ſes joues ; il n'y a aucun de tant d'amis (2) qui la flattoient dans le tems de ſa proſpérité, qui la conſole dans ſon affliction. Ses amis intimes, ſes propres diſciples ont agi contre elle avec perfidie (3), & ſont devenus ſes accuſateurs & ſes ennemis.

(1) Toute la terre eſt témoin de la manœuvre criminelle des *Jéſuites* pour dominer dans les plus puiſſantes Cours de l'Europe. La Cour de *Portugal* leur a toujours été aſſujettie juſqu'au régne de JOSEPH I. actuellement regnant.

(2) Tous ceux qui les craignoient ou les aimoient, ayant ſu qu'ils étoient complices de l'attentat commis contre la perſonne du ROI, ſe ſont retirés d'eux, & n'ont ni oſé ni pu les protéger.

(3) La Marquiſe de *Tavora* & les autres complices ſéduits par les prétendues prophéties, les prédications, & les exercices ſpirituels du fameux *P. Malagrida*, ont avoué que les *Jéſuites* avoient ſu lever les ſcrupules qu'ils avoient d'exécuter leur horrible complot.

3. *Gimel.* Cette Province a paſſé de l'éclat le plus brillant dans l'affliction & dans la ſervitude. Elle eſt récluſe dans d'étroites priſons, confondue avec des Criminels, & ne jouït d'aucun repos. Ses Perſécuteurs plus fins qu'elle (1), l'ont ſurpriſe lorſquelle ſe croyoit en ſureté au milieu d'un Labyrinthe d'intrigues (2) qui lui paroiſſoit inacceſſible.

4. *Daleth.* Les chemins qui conduiſoient à ſes Egliſes (3) ſont dans le deuil, parce qu'il n'y

(1) Les précautions qu'a priſes *Don Sebaſtien Joſeph Carvalho* font regarder à juſte titre, cet adroit & inflexible miniſtre, comme un homme deſtiné du Ciel pour découvrir à la face de toute la terre, les vues ambitieuſes, & la conduite abominable des *Jéſuites*, qui juſqu'ici avoient eu le ſecret de leurer les Cours d'*Eſpagne* & de *Portugal.* Les Miniſtres des autres Puiſſances ne ſe trouveroient pas mal de ſuivre un ſi beau modele.

(2) Les Grands & le Peuple de *Portugal*, étoient ſi fort perſuadés de la ſcience, de la vertu & de la ſainteté des *Jéſuites*, qu'ils apelloient *les Apôtres* par excellence, qu'aucune conſidération n'étoit capable de les guérir de leurs préjugés. L'horrible conſpiration contre la vie de leur ROI, a été l'époque qui leur a fait ouvrir les yeux, & connoitre juſqu'à quel point ils avoient été ſéduits par les artifices de ces Réligieux.

(2) Les moyens ordinaires dont ſe ſervoient les *Jéſuites* pour gagner les *Portugais*, étoient des Fêtes magnifi-

n'y a perſonne qui vienne à ces Fêtes. Les portes en ſont gardées par des gens de guerre. Ses Prophêtes (1), ſes Prédicateurs, ſes Confeſſeurs gémiſſent dans des culs de baſſe foſſe; ſes autres membres ſont pâles & défaits, la Province entiere eſt dans l'amertume.

5. *He.* Ses adverſaires (2), ont été établis ſes Juges. Ses ennemis ont été enrichis de ſes dépouilles. Le Seigneur a juré ſa perte, à cauſe de la multitude de ſes forfaits, ſes

 Enfans

magnifiques, des Prédications qui faiſoient couler leurs maximes déteſtables dans le cœur des Auditeurs; des exercices de pieté & des neuvaines, dans leſquelles ils ſémoient & faiſoient goûter les propoſitions dont il vouloient que le Peuple fut imbu pour parvenir à leurs fins. Leurs Egliſes autrefois ſi fréquentées ſont maintenant fermées, & leur doctrine a été anatematiſée par les Evêques du Royaume.

(1) Le P. *Malagrida* qui ſe donnoit pour un grand directeur & un Prophête, ſoutenu par les autres Prédicateurs *Jéſuites*, dans des exercices de pieté, avoit inſinué à la Marquiſe de *Tavora*, & aux autres conjurés qu'on pouvoit aſſaſſiner le ROI ſans commettre même un péché véniel.

(2) Les Juges du Tribunal de l'inconfidence, qui ont condamné les coupables, ſont des Magiſtrats éclairés & integres, qui connoiſſoient la manœuvre des

Enfans ont été conduits en prifon à la vue de ceux qui demandoient leur fuplice.

6. *Vau.* Cette gloire dont elle étoit environnée s'eft retirée d'elle. Ses Chefs (1) font devenus fans force comme des béliers qui ne trouvent point de paturage, & ont paru comme des coupables confternés devant ceux qui les pourfuivoient en juftice.

7. *Zaïn.* Cette criminelle Province dans les jours de fon affliction, fe reffouvient des honneurs & des richeffes, qu'elle avoit defiré avec tant d'ardeur, & qu'elle avoit acquis par toute forte de voyes (2) depuis fon établiffement. Elle s'en fouvient fur-tout depuis le fatal inftant où fes membres ont été livrés au pouvoir de fes ennemis, fans qu'aucun de fes protecteurs la fecourut. Ses adverfai-

des *Jéfuites*, mais qui n'avoient pas avant l'établiffement de ce Tribunal, l'autorité néceffaire pour les reprimer.

(1) Dès que la nouvelle de la convalefcence du ROI fut rendue publique, les *Jéfuites* parurent confternés.

(2) Les Jéfuites faifoient eux feuls plus de commerce dans le *Portugal*, que les plus fameux Négocians enfemble. *Voyez le Décret du Cardinal* Saldanha *pour la réforme des* Jéfuites.

verſaires ont vu ſa perte avec complaiſance, & ſe ſont moqués de ſon triomphe paſſé.

8. *Heth.* Cette Province a griévement péché (1), c'eſt pourquoi elle eſt ſur le point de ſa deſtruction. Ceux qui l'honoroient (2) l'ont mépriſée, parce qu'ils ont vu ſon ignominie. Elle en a pouſſé des ſanglots (3), & c'eſt trouvée dans la confuſion.

9. *Theth.* Toutes ſes démarches (4) la conduiſoient dans les voyes de l'iniquité. Elle a ou-

(1) Depuis que les *Jéſuites* ſont établis en *Portugal*, ils y ont toujours dominé tiranniquement, & quoi qu'on connut leur manœuvre, on n'oſoit les attaquer ni directement ni indirectement : ils avoient ſéduits la Cour, la Nobleſſe, les Magiſtrats, le Peuple, & l'Inquiſition même, ce Tribunal rédoutable. Ils poſſédoient les plus belles terres du Royaume, & ils avoient aquis des richeſſes infinies par des voyes odieuſes & criminelles.

(2) On les a honorés, ou fait ſemblant de les honorer, tant qu'ils ont été formidables. Leur deſpotiſme détruit, ils ont été l'horreur & l'abomination univerſelle.

3. La plus grande affliction de ces Religieux eſt de ſe voir déchus de leur puiſſance, & que leurs intrigues ſoient découvertes.

(4) Se croyant à l'abri du chatiment, ces Peres n'épargnoient ni le ſacré, ni le prophane, pour venir

oublié la fin (1) qu'elle devoit se proposer. Elle se voit prodigieusement abbaissée sans savoir qui la console. Regarde ô Seigneur (2) mon affliction, s'écrie-t-elle ! L'ennemi s'est élevé contre moi pour me détruire.

10. *Jod.* Mon adversaire a étendu la main (3) sur ce que je possedois de plus précieux & qu'il envioit depuis long-tems, parce qu'il a

nir à leur but. Flatteries, séductions, ménaces, persécutions, calomnies, feu, fer & poison, tous les maux que l'intrigue la plus diabolique pouvoient inventer, étoient par eux mis en usage, sous le masque de l'hipocrisie.

(1) La fin de leur institut étoit de gagner des ames à Dieu ; celle de leurs desseins étoit de se rendre despotiques, d'amasser des richesses, & de ne rien craindre.

(2) Ce prétendu retour vers Dieu, est une suite de leur frayeur, & nullement d'un répentir sincere ; & la priere de ces pécheurs endurcis dans le crime, leur sera imputée comme un nouveau sacrilege.

(3) Le Ministère *Portugais* les a justement dépouilles de ce qui avoit contribué à les rendre puissans, insolens & orgueilleux, en faisant séquestrer tous leurs biens de quelque nature qu'ils fussent ; mais bien loin d'en faire un mauvais usage, il les a destinés prémierement à faire remplir les fondations & les obligations, par d'autres Religieux ou Ecclésiastiques, & ensuite à donner le reste aux pauvres.

a vu que les étrangers se rendoient maîtres de nos maisons & de nos temples, quoique tu leur en eusses interdit l'entrée.

11. *Caph.* Tous les Membres de cette Province, gémissans, cherchent (1) inutilement du secours ; ils ont voulu sacrifier leurs richesses, pour se procurer la liberté, & reprendre peu à peu de nouvelles forces. Considére ( ) ô Dieu, & contemple mes disgraces qui me rendent l'objet du mépris & de l'opprobre !

12. *Lamed.* O ! vous (3) qui passez devant nos maisons & devant nos Eglises, voyez, examinez s'il y a une douleur pareille à la mienne ! Dieu m'a dépouillé de ma gloire, com-

(1) A peine les Peres de la Compagnie furent que le ROI de *Portugal* s'étoit miraculeusement échappé des mains de ceux qui avoient fait le complot détestable de l'assassiner, qu'ils écrivirent à leurs confréres, & à leurs protecteurs dans les Royaumes étrangers, de ne rien épargner pour les tirer du pas fatal où ils s'étoient si témérairement engagés.

(2) Voyez la note (2) pag. 8.

(3) Cette Province s'adresse aux *Portugais* qu'ils avoient séduits, & qui les prenoient pour des saints. Qui ne sait que leur Machiavelisme leur a inspiré l'art de suborner les petits comme les grands, & qu'ils ont des maximes différentes pour leurer les gens de tous Etats !

comme on dépouille une vigne de ſes raiſins, ſelon la parole qu'il a proferée contre moi, dans le jour où il a fait éclater l'ardeur de ſa colere.

13. *Mem.* Il a envoyé d'enhaut le feu vengeur qui a conſumé (1) ceux dans leſquels je mettois ma force & mon eſpoir; & m'a convaincu que leur protection ne pouvoit plus me ſoutenir. Mes pieds ont été pris dans les piéges (2) que ſa juſtice m'a tendus.

Il

(1) Les *Jéſuites* s'étoient rendus complices & fauteurs de la conſpiration du Duc d'*Aveiro*, dans l'eſpérance que ce Seigneur, ſe trouvant maitre, les ſoutiendroit, & les rétabliroit dans leurs miſſions de l'*Amérique*, & dans les poſtes honorables dont ils venoient d'être dépouillés; d'autant plus que voyant leur autorité détruite, ils ſe flattoient qu'une révolution pareille à celle qu'ils machinoient, leur rendroit leur ancienne puiſſance & leur premier éclat. Les ſupplices de ce Duc & des principaux de la maiſon de *Tavora* dont les corps ont été conſumés par le feu, ont fruſtrés leur eſpoir; ils n'attendent que le moment funeſte qui doit les réjoindre à ces malheureux protecteurs par les mêmes ſupplices.

(2) Quand on examine le riſque qu'a couru Mr. *Carvalho*, lorſqu'il a entrepris d'arrêter en même tems les premiers Seigneurs de la cour & les *Jéſuites*, coup qui paroiſſoit impoſſible, on ne peut trop exalter ſa prudence & ſon intrépidité.

Il m'a fait tomber en arriére, il m'a mis hors d'état de me relever (1), & il me tient tout le jour en langueur (2).

14. *Nun.* Il a veillé fur le joug qu'il devoit m'impofer pour mes iniquités, qu'il a toutes ramaffées (3) dans fa main & en a chargé mon cou. Mes forces n'ont point été capables de les fupporter. Le Seigneur m'a livré entre les mains de mes ennemis & je ne pourrai point me retirer.

15. *Sa-*

(1) Les *Jéfuite* fe trouvent en *Portugal* hors d'état de fe relever, ayant perdu les forces capables de les foutenir. Ces forces confiftoient dans leurs Richeffes, dans leur Commerce, dans leurs Miffions, dans leurs Correfpondances dans les cours étrangéres, dans le Crédit de ceux qui les protégeoient dans le Royaume, & dans la confiance aveugle des *Portugais.* Tous ces avantages font perdus pour eux, leur perte eft, par conféquent infaillible.

(2) Tous les *Jéfuites* foit du Royaume foit des autres Pays dépendans du *Portugal*, font arrêtés & mis en prifon jufqu'à-ce que qu'on ait fait punir les criminels, & chaffé les autres du Royaume.

(3) On auroit plutôt compté les grains de fable de la mer, que les crimes des *Jéfuites*; il n'y a aucune ville où ils ont des maifons, qui ne puiffe donner une longue lifte de leurs forfaits. Combien d'anecdotes le Public n'en a-t-il déja ?

15. *Samech.* Le Seigneur m'a enlevé tous les hommes Puiſſans, (1) dont j'étois entourés pour ſoutenir ma gloire. Il a fait venir le tems qu'il avoit marqué, pour abbatre ceux que j'avois choiſis pour ma défenſe. Le Seigneur a mis dans le preſſoir (2), la Province la plus brillante de la Société.

16. *Ain* Ces accidens funeſtes me font pleurer; mes yeux ſe fondent en eau, parce que ceux qui pouvoient me conſoler, & faire revivre mes forces ſont bien (3) éloignés

(1) Les amis des *Jéſuites*, ou ſe repentent de les avoir protegés par la connoiſſance qu'ils ont de leur caractere pernicieux; ou ils ſont dans l'impuiſſance de leur continuer leur protection.

(2) Cet excellent preſſoir eſt un inſtrument merveilleux qui devroit être mis en uſage, par tous les Souverains qui ont chez eux des Peres de la Compagnie.

(3) Les *Jéſuites* ne ſe flattent que ſur le crédit qu'ils ont encore aujourd'hui à la Cour de *Rome*. Comme ils ont eu la témerité de faire croire à des ſots & à des ignorans que ſans leur ſocieté, la Religion Chrétienne Catholique, & la Puiſſance du Pape,ſeroient déja anéanties; & que d'ailleurs, ils font un vœu particulier, qu'ils n'ont jamais tenu, d'obéir aveuglement au Pape, ils s'imaginent que de leur exiſtence dépend le ſalut de la Catholicité & de la Cour Romaine. Bénoit XIV. n'étoit guéres convaincu de la néceſſité de leurs ſervices.

gnés de moi. Mes Enfans ont été désolés, parce que celui (1) qui a conjuré ma perte, est le plus fort.

17. *Pe.* Envain la Société a étendu ses mains pour implorer du secours (2), personne ne la console. Le Seigneur a suscité contre les *Jésuites* de *Portugal*, des adversaires qui les attaquent de tous cotés; leur Province est au milieu d'eux comme une (3) femme souillée.

18.

(1) Il est sûr que le Ministre de *Portugal*, si une fausse politique ne traverse pas ses desseins si justes & si louables, saura mettre, du moins en *Portugal*, les Peres Ignatiens, hors d'état de s'y faire craindre.

(2) Les Lettres qu'ont écrit les *Jésuites* après la découverte de leur complot, ont fait connoitre sur qui ils fondoient leurs espérances, en cas qu'ils fussent attaqués; leur dessein étant de repousser la force par la force, si on les serroit de trop près, comme ils ont fait au *Paraguai:* mais la prévoyance du Ministre qui a cru les devoir chatier comme ils le méritent, a su garantir le Royaume d'une révolution que ces Réligieux avoient préparée, & qui devoit embraser tout le Royaume.

(3) Les *Israëlites* selon la loi rapportée dans le *Lévitique*, fuyoient tout commerce avec une femme qui étoit dans sa maladie périodique, & c'étoit un grand péché chez eux de la toucher, ou quoique ce

18. *Tsadi.* Le Seigneur (1) est juste : j'ai provoqué sa colere, étant rebelle à ses commandemens. Peuples (2) écoutez moi tous, je vous prie. Considerez ma douleur, mes enfans qui flattoient mon espoir, sont dans la captivité.

19. *Coph.* J'ai appellé mes amis, & ils m'ont trompés. Mes Protecteurs & mes anciens deffenseurs (3) ont péri sur des échafauts,

fut qui eut approché d'elle ; cependant cette femme n'étoit coupable d'aucun crime, & après sept jours, elle étoit rétablie comme auparavant : les *Jésuites* au contraire étant souillés des crimes les plus infames, & qui méritent les derniers supplices, doivent être continuellement en horreur ; & ceux qui ont le glaive de la justice en main, doivent les détruire sans miséricorde, selon les loix divines & humaines.

(1) Cette coupable Province, confesse trop tard à Dieu ses abominations. La Justice divine est trop irritée pour l'écouter.

(2) Apostrophe inutile à des Peuples qui, après avoir été aveuglés par les discours de ces séducteurs, ont reconnu leur aveuglement.

(3) Voyez la note (1) pag. 10. Les Complices de l'attentat du 3. Septembre qui n'ont point encore été justiciés, sont détenus & gardés séverement dans des Forts, ou dans des Prisons, en attendant leur jugement, ou l'effet de la clemence du Roi.

fauts, ou ſont à demi vivans dans les fers; parce qu'ils ont tenté les plus grands crimes pour aſſouvir leur orgueil.

20. *Reſch.* Regarde Seigneur, car je ſuis dans l'affliction; mes entrailles grondent, mon cœur palpite & ſe ſouleve dans ma poitrine, parce que je ſuis remplie d'amertume: au dehors je vois le fer (1), menacer mes Enfans; au dedans je ſens une triſteſſe plus affligeante que la mort.

21. *Sin.* On entend mes gémiſſemens ſans me conſoler. Mes ennemis ont apris mes douleurs par les cris qu'elles me font jetter; ils s'en réjouïſſent: parce que c'eſt toi, Seigneur! qui me les fais ſouffrir. Tu ameneras

(1) Les conſidérations que le ROI de *Portugal* a pour la Cour de *Rome*, l'ont empêché juſqu'aujourd'hui de chatier les *Jéſuites* coupables; ce qui donne aux Peres de la Compagnie qui ſe trouvent puiſſans dans les autres Cours, le tems de faire agir tous les reſſorts imaginables pour ſauver leurs confréres; ſur-tout à la Cour de *Rome*, où ils ont des créatures de toute eſpéce. Cette condeſcendance prouve clairement la puiſſance énorme de la Société, puiſque le ſang de ſes membres corrompus, paroit plus précieux & plus dangereux à répandre que celui des premiers Seigneurs du *Portugal*.

ras (1) le jour que tu leur as destiné, & leurs disgraces seront semblables aux miennes.

22. *Thau.* Que toute leur malice paroisse en ta présence ! Chatie-les comme tu m'as chatié à cause de toutes mes iniquités ! Mes gémissemens sont continuels & mon cœur est dans la tristesse.

CHAPITRE II.

Suite des plaintes des Jésuites *de la Province de* Portugal. *Ancien éclat de cette Province. Leurs maisons & leurs Eglises leur ont été enlevées : leurs richesses séquestrés : eux-mêmes mis en prisons. Reconnoissance de la Justice divine. Difficulté de pouvoir appaiser le Seigneur par une sincére répentance.*

1. A*Leph.* Comment le Seigneur a-t-il couvert de ténebres la fille (2) de la Société ?

(1) Imprécation qui n'a d'autre fondement que la rage qui les irrite contre ceux qui détestent leurs iniquités.

(2) La Province des *Jésuites* en *Portugal*, abandonnée à la juste indignation & à la vengeance du Roi trahi par ces Religieux, dont l'un étoit Con-

ciété? Comment du haut du Ciel a-t-il diſperſé les richeſſes (1) de cette brillante Province,

feſſeur de S., M., un autre Confeſſeur de la REINE, & un troiſiême Confeſſeur de la Princeſſe du *Bréſil*, héritiere de la Couronne & des trois autres Infantes. Ces trois Peres mêcontens d'avoir été chaſſés de la Cour, pour participer aux deſſeins ambitieux de de leurs confréres Miſſionaires du *Paragai* & du *Para*, ſe ſont rendus les arcs-boutans de la conſpiration tramée contre la vie du ROI par le brutal & infame Duc d'*Aveiro*, & l'imperieuſe Marquiſe de *Tavora*; & comme tels, ils ont été arrêtés & conduits en priſon, où ils ſont encore détenus.

(1) Tous les biens de ces Religieux ont été confiſqués comme on l'a déja dit. La Maiſon de *St. Roch* à *Lisbonne*, appellée la Maiſon Profeſſe, étoit l'entrepot du Commerce qu'ils faiſoient au *Bréſil*, dans les *Indes Orientales*, dans l'*Afrique*, dans les Isles, & dans l'*Europe*. Ce Commerce étoit immenſe: & comme les *Jéſuites* ne payent ni fret, ni droits d'entrée & de ſortie, ils pouvoient en faiſant un gain conſidêrable donner les marchandiſes à plus de 50. pour 100. de bénéfice que les autres Négocians. Outre cela, ils trafiquoient ſur les denrées qui concernent le comeſtible, & ils avoient dans *Lisbonne* & dans le Royaume, un très grand nombre de magazins. Leur ſeule Apoticairerie de *St. Roch*, où ſe trouvoient toutes les drogues & les préparations prohibées par les loix, leur rapportoit plus de vingt mille écus de rente.

& ne s'eſt-il point ſouvenu de ſa miſéricorde, au jour de ſa colere?

2. *Beth.* Le Seigneur a abimé, & n'a point épargné les poſſeſſions (1) délicieuſes de ſes Maiſons; il a détruit dans ſa fureur les biens (2) ſans nombre qu'elle poſſedoit; il a frappé de ſon indignation & la Province & ceux qui la dirigeoient.

3. *Gimel.* Il a détruit dans l'ardeur de ſa fureur, la gloire (3) & la puiſſance de la Province; il a retiré ſa main favorable qui la ſoutenoit contre ſes ennemis, il a allumé dans ſon ſein un feu ardent qui la conſume de toutes parts.

4. *Daleth.* Comme ſon ennemi déclaré, il a tendu ſon arc, il a dreſſé ſa main ſur elle; il

(1) Ils étoient maitres des plus belles poſſeſſions, & ſavoient fort bien acquérir, par d'iniques voyes, celles qui étoient adjacentes aux leurs, & qui ſe trouvoient à leur bienſéeance.

(2) On doit avoir trouvé des biens immenſes dans leurs maiſons; ils recevoient de toutes parts & ne donnoient rien, ils n'achetoient preſque rien & vendoient de tout.

(3) Leur gloire & leur puiſſance l'emportoient ſur celles du ROI même.

il l'a dépouillé des ornemens (1) précieux qui décoroient ſes maiſons & ſes Temples, il a répandu ſur elle ſon indignation comme un feu qui devore (2) tout ce qui l'environne.

5. *He.* Le Seigneur l'a traitée en ennemie: il a abimé cette miſérable Province (3), il a détruit tout ce qui pouvoit la ſoutenir, & il a rempli la fille de la Societé de deuil & d'humiliations.

6. *Vau.* Il a diſſipé comme une mauvaiſe cloiſon ſa principale maiſon (4); il a démoli les principaux lieux (5) où elle tenoit ſes aſ-

(1) Leurs Egliſes étoient décorées des plus riches ornemens; l'or, l'argent & les pierreries y brilloient par-tout. Ils avoient dans *St. Roch* une petite chapelle, qui a couté plus de deux millions d'Ecus au ROI *Jean V.* Pere du ROI régnant.

(2) Les proviſions mêmes qu'ils avoient dans leurs maiſons ont été vendues à l'enchere. Ils en avoient des Magazins immenſes.

(3) Il n'eſt plus queſtion de la Société en *Portugal.* Ses membres confinés dans des cachots, & prêts à être punis ou chaſſés, ne doivent plus être cenſés former une Province.

(4) La maiſon de *St. Roch* réceptacle de ſes brigandages.

(5) Ses colléges, & ſur-tout l'Univerſité d'*Evora* qu'ils gouvernoient deſpotiquement.

ſemblées. Le Seigneur a condamné à un éternel oubli, les fêtes (1) ſolemnelles qui éblouiſſoient les peuples qui plioient ſous ſon joug. Il a couvert d'opprobres, il a livré dans l'indignation de ſa fureur, leurs Tyrans & leurs Prêtres.

7. *Zain.* Le Seigneur a rejetté les autels que ſes Miniſtres lui avoient élevés; il a donné ſes ſanctuaires (2) à nos ennemis: & ceux qui lui étoient ſoumis (3) ont jetté des cris d'allé-

(1) Ils avoient grand ſoin de donner des fêtes brillantes, à la faveur deſquelles, ils ſéduiſoient les Peuples par leurs Confeſſions, leurs Prédications, & leurs autres prétendus exercices de Piété.

(2) L'office dans leur Egliſe doit paſſer à des Prêtres ſeculiers, ou à d'autres Religieux. Le Pape défunt *Benoit XIV*, & le ROI ont confiés les miſſions des *Jéſuites* dans le *Bréſil* à d'autres miſſionnaires de différens ordres, moins impérieux, moins turbulens, moins avares, & moins tirans que les *Jéſuites*.

(3) Quand le Peuple eut connu par la voix publique, que les *Jéſuites* étoient complices de l'attentat commis contre la perſonne Sacrée du ROI, l'objet le plus cher de l'amour de ſes ſujets, on n'entendit que des cris d'allégreſſe pour remercier Dieu de la convaleſcence de leur MONARQUE, & de malédictions contre les Peres de la Compagnie, que les *Portugais* appellent en riant, *Padres d'apanhia*, c'eſt-à-dire Peres de rapine.

d'allegreſſe, comme aux jours de réjouiſſance.

8. *Heth.* Le Seigneur a réſolu d'anéantir tout ce qui peut contribuer à la conſervation de la fille de la Société; il l'a entourée du cordeau (1) de ſa vengeance. Il ne veut point retirer ſa main qu'il ne l'ait abimée. Ce qui lui ſervoit d'avant-mur (2) eſt déja détruit, & la muraille (3) principale qui la couvroit, eſt reduite en poudre.

9. *Theth.* Ses Portes (4) ſont tombées par terre; le Seigneur a arraché & jetté les gonds qui les ſoutenoient. Ses chefs, ſes ſupérieurs ſont garrotés, ou errans chez les nations étrangéres. Ils n'ont plus ni loi, ni régle: leurs prétendus Prophêtes (5) ne ſe vantent

 plus

(1) Les reſſerrant dans des priſons, & les faiſant garder & entourer par des Soldats.

(2) La bonne opinion du peuple leur ſervoit d'avant-mur.

(3) Les Principaux de la Cour qui les protégeoient.

(4) Avant l'affaire du *Paraguai*, le Confeſſeur du ROI, *Jéſuite*, avoit plus de pouvoir & de crédit que les miniſtres. Sa protection étoit une porte toujours ouverte pour obtenir des graces, au lieu que ſon indignation étoit une porte certaine qui conduiſoit celui qui déplaiſoit dans le précipice.

(5) Ses Prédicateurs & ſur-tout l'exécrable *Malagrida*, *Jéſuite* Italien.

plus d'avoir des visions favorables de la part du Seigneur.

10. *Jod.* Les anciens (1) de cette fille malheureuse, sont couchés par terre, & ne disent plus mot. Ils ont couvert leurs têtes de cendre, & se sont ceints de cilices. Leurs jeunes éleves (2) confus, ont baissés leurs têtes vers la terre.

11. *Caph.* Mes yeux ne voyent plus la lumiére, à force de répandre des larmes. Mes entrailles sont troublées. Mon foye répand son fiel sur la terre, à cause des calamités qui affligent la fille de la Société, dont les enfans sont apostrophés (3) de mille opprobres dans les places publiques.

12. *Lamed.* Ces Enfans, disent à la Société leur Mere : Où (4) sont les effets de cette puis-

(1) L'assassinat n'ayant point été consommé, les Prédicateurs *Jésuites* & *Malagrida* lui-même, furent dans la derniére consternation. On les a mis ensuite dans des cachots.

(2) Les jeunes *Jésuites* étoient confus des crimes imputés à leurs supérieurs.

(3) Avant & après leur détention, le peuple indigne faisoit mille imprécations contre les *Jésuites* en général.

(4) Quel étonnement pour les jeunes *Jésuites*, qui

puissance qui devoit nous soutenir comme le pain soutient les corps ? Qu'est devenu cette gloire qui devoit nous fortifier, comme le vin fortifie les hommes ? Nous sommes abbatus comme des gens blessés à morts, & prêts à rendre l'ame dans les rues, dans le sein de notre Mere.

13. *Mem.* Quel témoignage produirai-je en ta faveur (1) ? A qui te compareray je

s'étoient imaginés, que sous la protection de la Société, ils étoient à l'abri de la foudre que pouvoient lancer sur leurs têtes, & les Papes & les Rois. Mille exemples les devoient affermir dans cette crédulité. *Rome* a envain excommunié leurs missionaires à la *Chine* & dans les autres parties des *Indes Orientales* & *Occidentales*; *Venise* & la *France* ont chassé envain les *Jésuites* des Pays de leur obéissance. Envain les Prélats des *Indes*, & ceux de *France*, les Universités, & les Parlemens ont tenté de les abbaisser. Leur crédit & leur argent les a rendus vainqueurs dans toute occasion. Le Procès du fameux *Pere Girard* appuyé de cinq cent mille livres qu'un *Jésuite* porta à *Aix*, est tourné à leur avantage. Que n'a pas couté aux *Jésuites* l'affaire d'*Ambroise Guys*, &c. Qui sait s'ils ne trouveront pas le moyen de se blanchir en *Portugal* ? Quelle abomination dans la Catholicité !

(1) Paroles du Prophête *Jeremie* inspiré par le Saint Esprit : mêmes paroles du Traducteur guidé par la raison & l'équité.

fille de la Société? A qui t'égalerai-je pour te consoler, Province affligée? Tes afflictions sont en aussi grand nombre que les flots de la mer. Qui pourra remédier à tes maux?

14. *Nun.* Tes Prophêtes (1) t'ont aveuglée en te promettant des choses vaines & extravagantes. Ils ne t'ont point fait connoitre le ridicule de tes espérances, pour te garantir de la mort & de la captivité, ils t'ont promis des avantages (2) qui nourrissoient ta vani-

(1) Voyez la Note (1) pag. 5. du Chapitre I. De plus, ces indignes Prédicateurs avoient declaré dans leurs Sermons, & dans leurs Conférences spirituelles, que le Royaume de *Portugal* alloit bientôt jouir des plus grands bienfaits de Dieu, lorsque la face du Gouvernement seroit changée après la mort du ROI regnant, qui arriveroit immanquablement dans tout le courant du mois de Septembre 1758. Ces détestables parricides signaloient le tems de la mort de ce bon Monarque à coup sûr, puisqu'ils avoient complotés de le faire assassiner le 3. du même mois, ce que Dieu par sa miséricorde n'a permis qu'en partie.

(2) Il ne paroit pas hors de propos de manifester au Public éclairé, les premiéres leçons ou maximes dont les Directeurs de la Societé imbibent l'esprit des jeunes gens qui se présentent pour être admis dans leur com-

vanité, & qui t'ont fait chasser honteusement.

15. *Samech.* Tous ceux qui ont passé devant tes maisons (1), ont frappé des mains, parce qu'ils les voyoient désertes; ils ont sifflé en se raillant de toi, ils ont branlé la tête, en considérant la fille de la Societé. Ils disoient : Est-ce ici la demeure (2) de cette

compagnie, On en jugera par le sujet de la premiére méditation qu'on leur fait faire, & qui consiste dans les trois points suivans. Souvenez-vous que vous vous engagés à la Societé par des liens indissolubles à votre égard, 1. *point.* Souvenez-vous que la Societé ne s'engage à vous qu'autant que vous lui serez soumis, & qu'elle voudra vous garder, 2. *point* Souvenez-vous que si vous vous rendez capables de lui plaire, & d'être au nombre de ses Enfans, vous jouirez de tous les privilêges, prérogatives, avantages spirituels & temporels, dont elle même jouït avec tant de gloire, 3. *point.* Voilà la base de la conduite future d'un Novice de la Societé. Méditation inconnue à tous les autres ordres Religieux.

(1) Les Etrangers comme les *Portugais* se sont réjouis, en voyant le pouvoir des *Jésuites* détruit, & leur commerce probibé & sappé par les fondemens.

(2) Quoi que les maisons des *Jésuites* n'ayent pas pour l'ordinaire des façades magnifiques, ce qui est une régle chez eux pour masquer leur opulence, & qu'ils reservent l'Architecture pour leurs Eglises, néanmoins l'intérieur de leurs maisons est fourni abondamment de tout.

Superbe, qui étoit remplie de tout ce qu'il y avoit de plus précieux, & de plus brillant sur la terre ?

16. *Phe.* Tes ennemis ont proferé mille imprécations contre toi, ils ont sifflé, & grincé des dents, en disant nous l'avons abymée. (1) Voici le jour que nous attendions, nous l'avons trouvé, nous l'avons vu.

17. *Ain.* Le Seigneur a accompli ce qu'il avoit résolu. Il a tenu la parole qu'il avoit donnée depuis long-tems. Il a ruiné cette Province perverse & ne l'a point épargnée. Il a réjoui ton ennemi par ta ruine, il a redoublé (2) la puissance de tes adversaires.

18.

(1) Il y avoit long-tems que les gens de bien, soupiroient après une époque si salutaire à la Religion & à l'Etat.

(2) Depuis deux cent ans & plus, que la Compagnie de *Jésus*, est instituée, quoique toute la terre ait retenti des intrigues, & des actions criminelles de ses Membres; que tous les Souverains connussent par expérience, ce dont ils sont capables; aucun Prince, aucun Ministre d'Etat, n'a jusqu'aujourd'hui osé leur tenir tête, & les attaquer en face. Ceux qui l'ont tenté ont été dans l'obligation de quitter leur entreprise, & de leur restituer une autorité plus ample que celle dont ils les avoient privés. Ce miracle étoit ré-

18. *Sade.* Leur cœur s'eſt écrié en préſence du Seigneur contre l'orgueil de la fille de la Societé. Verſe un torrent de larmes nuit & jour: ne prens point de repos: que la prunelle de tes yeux ne tariſſe point!

19. *Coph.* Leve-toi. Louë inceſſamment le Seigneur; que ton cœur ſe fonde en eau devant lui. Eleve tes mains vers lui, & le prie de ſauver tes enfans qui tombent en défaillance dans les priſons.

20. *Res.* Regarde (1) ô Dieu! Applaudis toi de la vengeance qui ſignale ta juſtice: Les chefs de la Societé (2) ont eux-mêmes fait

réſervé au Roi de *Portugal*, & à ſon infatigable Miniſtre. Que le Ciel leur donne l'intelligence, la force & le courage d'achever à leur honneur, & au profit de la Religion & des peuples, un ouvrage qu'ils ont ſi heureuſement commencé!

(1) Jamais le *Portugal* n'a eu plus de raiſon de bénir le Ciel. La deſtruction des *Jéſuites* lui eſt plus favorable que l'acquiſition d'une Province entiére, & le gain d'une bataille complette ſur ſes ennemis.

(2) Les égaremens des Enfans viennent ordinairement de la mauvaiſe éducation, & du mauvais exemple qu'ils ont reçus de leurs maitres. L'éducation & l'exemple que donnent les *Jéſuites* à leurs Novices, n'en peuvent faire ni de bons Citoyens,

fait périr leurs enfans. Ses indignes Ministres, (1) & ses faux Prophêtes n'ont-ils pas été ignominieusement arrachés du sanctuaire du Seigneur?

21. *Sin.* Les vieillards comme les jeunes ont été trainés par les rues. Les coupables & (2) les innocens ont été mis dans les fers. Tu

ni de bons Chrétiens. Quel bien peut-il résulter de cette obéïssance aveugle & servile que les Supérieurs exigent de leurs inférieurs, dans l'exécution des ordres & des loix qu'ils leur imposent? de ces maximes politiques & pernicieuses dans lesquelles ils les élevent? de cette hypocrisie extérieure qu'il leur recommandent, & de cet orgueil intérieur dont il les flattent? de ce secret inviolable avec lequel il les rendent capables d'ourdir & de conduire une intrigue? de ce pouvoir, & de cette gloire dont ils fixent leur point de vue, & enfin de ces cabales, de ces complots dont ils ne leur donnent connoissance que par dégré? Ces routes équivoques, & presque toujours criminelles, conduisent-elles un jeune homme à la perfection qu'exige le Cristianisme? à cette douce condescendance que demande l'amour du prochain?

(1) Voyez les notes (2) pag. 3. (1) & (2) pag. 11. du premier Chapitre.

(2) Le Ministre, par ordre du Roi, a fait enfermer tous les *Jésuites* qui étoient dans ses Etats, & même leurs domestiques & leurs adhérans coupables &

Tu as tout détruit dans le jour de ta colére, tu as frappé, tu n'a point eu de pitié.

22. *Tau.* Tu as convié comme à un jour ſolemnel mes adverſaires, afin qu'ils m'aſſiégeaſſent de tous côtés ; & nul n'eſt reſté, ni s'eſt échapé dans le jour de la fureur du Seigneur. Mon ennemi a détruit les enfans que j'avois élevés avec tant de ſoin.

CHAPITRE (1) III.

Affliction & déſolation de la Province des Jéſuites *en* Portugal, *qui a attiré ſur elle l'indignation du Seigneur. Confiance qui lui reſte*

& innocens: non, pour punir ceux qui n'avoient point eu de part à l'attentat commis contre la perſonne Sacrée de S. M. T. F. mais pour en tirer des éclairciſſemens, ſoit pour ce parricide, ſoit pour la conduite ordinaire de leurs ſupérieurs, ou enfin pour ce qui peut concerner leurs affaires temporelles ; après quoi on chatiera ſans doute les coupables, & on élargira les innocens, ſuivant le ſyſtème que choiſira ce Monarque.

(1) Ce Chapitre dont les verſets ſont triplés ſur chaque lettre de l'Alphabet hébraïque, démontre que la deſtruction de la Societé en *Portugal*, non plus que celle du Peuple *Juif*, n'eſt point un effet du hazard,

reſte en ſa miſéricorde. Mauvais traitemens que lui ont fait ceux qui la perſécutent. Priére au Seigneur contre ſes ennemis.

1. *Aleph.* Je ſuis cette Province (1) affligée par la verge de ſon indignation.

2 Il m'a conduit (2) & attiré dans les ténébres, & non dans la lumiere.

3. Il s'eſt emporté contre moi ſeule, & a appeſanti ſans ceſſe ſa main ſur moi.

4. *Beth.* Il a fait vieillir ma chair & ma peau, il a briſé mes os.

5. Il m'a entourée d'afflictions, & m'a environnée de fiel & de travail.

6. Il

hazard, ou de la viciſſitude des choſes mondaines; mais de la juſte colere du Seigneur, qui a eu compaſſion de l'Egliſe & du Royaume de *Portugal*, que la malice des *Jéſuites* avoit bouleverſés, en les plongeant dans l'erreur & dans la déſolation.

(1) La Province des *Jéſuites* de *Portugal*, réclame en vain la miſéricorde de Dieu. Ce Dieu vengeur a mis la coignée à la racine de l'arbre qui doit être abbatu & brulé.

(2) Les plaintes ameres qu'ils proférent, ſont un récit naturel des calamités qu'ils ſouffrent juſtement, & qui ſont rapportées plus en détail dans les chapitres précédens.

6. Il m'a confinée dans des lieux ténébreux, (1) comme ceux qui ſont morts pour toujours.

7. *Gimel.* Il m'a confinée dans des priſons d'où je ne puis ſortir.

8. J'ai beau crier & ſupplier, ma priére ne vient point juſqu'à lui.

9. Une muraille de pierres de taille me ferme les chemins; il a bouché tous les ſentiers par où je pouvois me ſauver.

10. *Daleth.* Il eſt devenu comme un Ours embuſqué pour m'étouffer; & un Lion prêt à me dévorer.

11. Il m'a détourné du bon chemin, il m'a mis en piéces, il m'a déſolée.

12. Il a bandé ſon arc & m'a miſe en butte à ſes fléches.

13. *He.* Il a percé mes reins avec les fléches de ſon carquois.

14 Je ſuis devenue la riſée (2) de tout le peuple, & le ſujet de leurs chanſons durant tout le jour.

15. Il

(1) Les Priſons ou cachots bâtis exprès pour les *Jéſuites* & autres complices, ſont entourés d'un mur de pierres de taille fort épais, ils ont 5 pieds de long ſur quatre de large.

(2) Voyez les notes (1) pag. 20. & (2) pag. 25. du Chapitre ſecond.

15. Il m'a remplie d'amertumes ; & m'a enyvrée d'abſynthe.

16. *Vau.* Il a briſé (1) mes dents l'une après l'autre, & ma raſſaſiée de cendre.

17. Et mon ame n'a gouté aucun repos ; j'ai oublié ce que l'on appelle bien-être,

18. J'ai dit, mon intention eſt confondue, & mon eſpoir de fléchir le Seigneur, (2) eſt anéanti.

19. *Zain.* Souvien toi de ma décadence, & de l'abſynthe & du fiel dont je ſuis abreuvée.

(1) Afin qu'ils ne déchirent plus la réputation de leur prochain. Ces Peres doivent paſſer à juſte titre pour les plus grands médiſans & calomniateurs que la terre ait portés. Ils s'étudioient à blamer & noircir les démarches les plus innocentes de ceux qui leur étoient contraires, & ils ne ceſſoient de les perſécuter juſqu'à-ce qu'ils les euſſent perdus entiérement. L'hiſtoire de ces deux derniers ſiécles eſt remplie des mauvais traitemens qu'ils ont fait ſouffrir injuſtement à leurs adverſaires. L'exil, la priſon, les galeres, les ſupplices ont fait périr à leur ſollicitation, des milliers de perſonnes qui n'avoient point d'autre crime que celui de dévoiler leur turpitude.

(2) Le Seigneur eſt juſte, & il importe à ſa gloire, & à la tranquillité de ſes Elus, d'arracher cette yvraye qui gate le bon grain.

20. Je

20. Je m'en ſouviendrai toujours, & mon ame en ſera deſſechée ;

21. C'eſt parce que mon cœur en eſt pénétré (1) que j'eſpérerai mon pardon.

22. *Heth.* C'eſt par l'effet de la miſéricorde du Seigneur, (2) que nous ne ſommes pas tous exterminés, ſes bontés ne ſont point encore paſſées.

23. Elles ſe renouvellent chaque matin. Seigneur, que ta fidélité eſt grande !

24. Le Seigneur eſt ma portion, dit mon ame, c'eſt pourquoi j'eſpérerai en lui.

25. *Theth.* Le Seigneur eſt bon à ceux qui

(1) Ces proteſtations ſont tardives & chimériques elles pouvoient leurer les hommes, mais Dieu qui ſonde les cœurs & les reins, ne peut ni ſe tromper, ni être trompé. La Societé par nature eſt incorrigible.

(2) On doit ſe perſuader charitablement que tous les *Jéſuites* ne ſont pas tous coupables. On ſait même que les Supérieurs ont grand ſoin de cacher leurs manœuvres à leurs inférieurs. Ils ne confient leurs grands ſecrets qu'à ceux qui ont paſſé par la coupelle, & qui ont donné des preuves de leur attachement & de leur dévouement à tout ce qui s'appelle honneur ou intérêt de la Societé. Mais il ſuffit que les chefs d'une communautés ſoient empoiſonnés pour devoir empoiſonner tout le corps.

efpérent en lui, & à l'ame (1) qui le recherche.

26. Il eft bon d'attendre en patience que le Seigneur vienne nous délivrer.

27. Il eft bon à l'homme de porter dès fa jeuneffe le joug (2) du Seigneur.

28. *Jod.* L'homme demeurera dans la folitude & le filence quand le Seigneur s'irritera contre lui.

29. Il s'humiliera la face contre terre, il y aura peut être de l'efpérance pour lui.

30. Il préfentera la joue à celui qui le frapera, il fe raffafiera d'opprobres.

31.

(1) Qui le recherche fincérement & du fond du cœur, mais non pas à ceux qui n'implorent la miféricorde que de bouche & par force.

(2) Quelle différence de porter le joug du Seigneur, ou celui de la Societé. Celui-ci eft auffi pefant & infuportable que l'autre eft agréable & léger. Si un Chrétien fe devoroit auffi ardemment au Seigneur, & fuivoit auffi ftrictement fes commandemens, que les *Jefuites* fe vouent à la Societé & obéiffent à leurs Supérieurs, il deviendroit à coup fur, un faint du premier ordre, & il recevroit autant de preuves de la bonté du Seigneur, que les *Jéfuites* reçoivent d'humiliations, de l'autorité defpotique de leurs Supérieurs.

31. *Caph.* Parce que le Seigneur ne le rejettera pas pour toujours.

32. Parce que s'il l'a affligé, il en aura pitié ſelon la grandeur de ſes miſéricordes (1).

33. La bonté de ſon cœur ne *lui* permet pas d'humilier, & de détruire les fils des hommes (2) avec plaiſir.

34. *Lamed.* Lorſqu'on foule ſous ſes pieds, les malheureux qui ſont ſur la terre.

35. Lorſqu'on ne rend pas juſtice à un homme en préſence de la face du Trés-haut.

36. Lorſqu'en juſtice on porte un faux témoignage contre un homme; le Seigneur l'ignore t-il ?

37. *Mem.* Qui peut dire, je ferai telle choſe, ſans l'ordre du Seigneur !

38. Les biens (3) & les maux n'arrivent-ils point par l'ordre du Très-haut ?

39. Pourquoi l'homme vivant murmureroit-il, quand il eſt chatié pour ſes Péchés ?

(1) Ses miſéricordes ne peuvent point bleſſer eſſentiellement les loix de ſa juſtice.

(2) Mais il ſuit inviolablement les régles reſpéctives de ſes divins attributs.

(3) Dieu permet les maux, mais il les chatie; il commande les bienfaits, & il les récompenſe.

40 *Nun.* Recherchons (1) & fondons notre conduite paſſée ; & retournons au Seigneur.

41. Levons nos cœurs & nos mains au Seigneur qui eſt aux Cieux, diſons lui:

42. Nous avons mal fait, nous avons provoqué ta colére, ce qui te rend inexorable.

43. *Samech.* Tu nous as couverts de ta colére, & tu nous a frappés ; Tu as tué, & n'as point pardonné.

44. Tu t'es caché dans une nuée (2), afin que notre priére ne vint pas juſqu'à toi.

45. Tu nous as rendu comme de la boue (3) & du fumier au milieu des Peuples.

(1) Si les *Jéſuites* conſideroient les maux qu'ils ont cauſé dans l'Egliſe, ou dans la Societé civile depuis l'établiſſement de leur Compagnie, je doute qu'ils fuſſent aſſez téméraires pour attendre leur rétabliſſement de ſa miſéricorde, ce feroit inſulter à ſa juſtice.

(2) Dieu ne ſe dérobe qu'à ceux qui ſont endurcis, & impénitens.

(3) Cette plainte ſera plus legitime, lorſque ſelon la prophêtie de *Broun* Archevêque de *Dublin*, qui a caractériſé la Societé dès ſon berceau, c'eſt-à-dire en 1558, les *Jéſuites*, feront en exécration par toute la terre, & qu'un Juif ſera plus conſideré, & mieux traite qu'un *Jéſuite*.

46. *Phe.* Tous nos ennemis nous ont accablés d'invectives.

47. Leurs prédictions nous jettoient dans la crainte & dans le piége & nous en étions consternés.

48. Mon œil a repandu des ruisseaux de larmes, en voyant les maux de cette Province.

49. *Ain.* Mon œil en a été affligé, & n'a cessé de pleurer, parce qu'il n'y avoit aucun repos pour lui.

50. Jusqu'à-ce que le Seigneur (1) regarde & voye mes malheurs du haut des Cieux.

51. Mon œil afflige mon cœur, en me faisant voir les maux qui ménacent toute la Societé.

52. *Sade.* Mes ennemis m'ont pris sans peine, comme on prend à la chasse un oiseau.

53. Je suis tombée dans un précipice (2), & ils m'y ont couverte de pierres.

(1) Tout bon Chrétien doit souhaiter que le Seigneur pardonne à chaque particulier *Jésuite*, mais non pas que la Societé en général se releve de sa chute. Il doit prier avec ferveur qu'elle rentre dans le néant d'où elle est sortie.

(2) Que je me suis creusée moi-méme.

54. Les eaux ont regorgé par deſſus ma tête, je diſois, je ſuis perdue.

55. *Coph.* Du plus profond du précipice, Seigneur, j'ai invoqué ton nom.

56. Tu as écouté ma voix, ne détourne point ton oreille à mes plaintes & à mes cris.

57. Tu t'es approché dans le jour que je t'ai invoqué: tu as dit, ne crains point.

58. *Res.* Tu as jugé Seigneur, la cauſe de mon ame, tu as garanti ma vie.

59. Tu as vu Seigneur, le mal qu'ils m'ont fait, rens-moi juſtice (1).

60. Tu as vu toute leur fureur, & tous leurs mauvais deſſeins contre moi.

61. *Scin.* Tu as entendu Seigneur, les invectives, & les complots qu'ils mettoient en œuvre pour me perdre.

62. Les propos de ceux qui s'élevent contre moi, & les meſures qu'ils prennent tout le long du jour pour me détruire.

63. Conſidére que, ſoit qu'ils ſoient aſſis, ou levés, je ſuis toujours le ſujet de leurs chanſons.

64.

(1) Si le Seigneur lui rendoit juſtice, que deviendroit-elle? Cette requête eſt téméraire, même aux yeux de tous les hommes qui connoiſſent les crimes de la Societé.

64. *Tau.* Rend leur la pareille, (1) Seigneur, ſelon l'ouvrage de leurs mains ?

65. Donne leur un cœur inſenſible qui leur attire ta malédiction !

66. Pourſuis-les dans ta fureur, & les diſſipe Seigneur, de deſſous les Cieux.

CHAPITRE IV.

Décadence des Jéſuites *en* Portugal. *Leur orgueil eſt changé en ignominie. Juſtes plaintes de leurs Eleves, chatiés pour l'iniquité de leurs chefs & de leurs dévanciers. Leur prochaine deſtruction. La Protection de différentes Cours leur devient inutile. Dieu a reſolu de les exterminer.*

1. *Aleph* Comment l'or (2) de la Province qui enrichiſſoit la Societé, s'eſt-il evanoui,

(1) Dieu eſt trop juſte & connoit trop les *Jéſuites* pour vouloir du mal à ceux qui tachent d'en extirper juſqu'à la racine.

(2) Les Richeſſes de la Societé en général ſont inconnues ; les chefs des *Jéſuites* eux mêmes en ignorent peut-etre la quantité, tant elles ſont conſiderables. Celles

noui ; & ce méral précieux a-t-il changé de Maîtres ! Comment les magnifiques batimens de la Compagnie ont-ils été souillés (1) par la demeure des Soldats !

2. *Beth.* Comment les chers enfans de la Societé, autrefois si superbes, (2) sont-ils reputés comme des vases de terre faits par la main d'un potier ?

3. *Gi-*

Celles de la Province de *Portugal*, y compris les Missions des *Jésuites Portugais*, étoient pour ainsi dire la baze du thrésor commun de la Compagnie. Le Roi de *Portugal* saura bientôt à combien elles se montent, & en fera surement un meilleur usage, bien plus utile à ses Peuples que n'en faisoient ces Reverends Peres toujours prêts à prendre & jamais à donner.

(1) Les Soldats les plus débordés n'ont jamais commis tant de brigandages, & n'ont jamais fait des complots si affreux dans leurs quartiers & dans leurs cazernes, que les *Jésuites* en ont commis ou tramés dans leurs maisons, devenues la demeure ou la caverne d'Intrigans, de Voleurs, de Calomniateurs, d'Assassins & de Parricides. Qualités qu'on peut leur prouver très facilement.

(2) Sous le masque d'une extérieure hypocrisie, les jeunes *Jésuites* cachoient un orgueil insuportable, & se faisoient respecter & craindre plus que les premiers Seigneurs. Malheur à celui qui auroit fait insulte au moindre supôt de la Societé.

3. *Gimel.* Les Monſtres marins préſentent leurs mammelles à leurs petits, & les allaitent; La fille de la Societé (1) ſemble plus cruelle que les oiſeaux du deſert.

4. *Daleth.* La langue de ſes enfans brulans de ſoif, (2) s'eſt attachée à leur palais. Ses éleves à peine ont-ils du pain, & perſonne (3) n'oſe leur en préſenter.

5. *He.* Ceux qui ſe nouriſſoient (4) voluptueuſement, meurent de faim dans les priſons. Ceux qui étoient couchés mollement, dorment ſur la paille.

6. *Vau.* L'iniquité de la fille de la Societé, (5) a été punie plus rigoureuſement que

le

(1) Parce qu'elle ne peut plus aſſiſter ſes chers enfans. Le texte ſignifie encore, que les jeunes *Jéſuites* devenus l'exécration générale, ſont rejettés, comme s'ils étoient des oiſeaux de rapine & de mauvais augure.

(2) De la ſoif de l'ambition.

(3) Perſonne ne veut ni ne peut plus nourrir leur cupidité.

(4) Les *Jéſuites* ne ſe nourriſſent pas à la vérité de viandes délicates, mais de celles qui ont le meilleur ſuc, & ſur-tout ils ont toujours les vins les plus exquis. Aujourd'hui, ils ſont réduits à ce qu'ils peuvent avoir, pour douze ſols de France chaque jour, auxquels ils ont été taxés pour leur ſubſiſtance.

(5) Le crime des habitans de *Sodome* procedoit d'une

le péché des habitans de Sodome. El'e a été détruite (1) en un moment, & perſonne ne l'a ſecourue,

7. *Zaïn.* Les Supérieurs (2) de la Société étoient plus blancs que la neige, plus propres que le lait, plus vermeils que le rubis, plus beaux que le ſaphir :

8. *Heth.* Leurs viſages ſont maintenant plus noirs (3) que s'ils avoient été grillés ſur des charbons, ils ne ſont plus connoiſſables; leur peau eſt adhérente à leurs os, elle s'eſt ſechée, & eſt devenue comme du bois.

9. *Teth.* Ceux qui ont été tués par l'épée, (4) ſont plus heureux que ceux qui ſont morts par

ne dépravation de ſentiment & de gout ; celui des *Jéſuites* vient de la corruption de leur eſprit & de leur cœur, qui ne reſpirent qu'orgueil & domination.

(1) Cet heureux moment eſt encore attendu avec impatience par les gens de bien.

(2) Les Chefs de la Compagnie avoient des viſages qui inſpiroient la vénération & la crainte, & qui dénotoient au dehors la confiance intérieure qu'ils avoient dans leur puiſſance & dans leur crédit.

(3) Ils ſont aujourd'hui craintifs, comme des malfaiteurs deſtinés aux derniers ſuplices.

(4) C'eſt la Province qui parle, attendant avec frayeur le reſultat du Procès intenté contre tous les Membres, qui ſeront détenus juſqu'à un jugement déciſif.

par la faim, parce que ceux-ci ont langui peu à peu, & n'ont été consumés que par la stérilité de la Terre.

10. *Jod.* Les femmes qui ont tué leurs enfans pour s'en nourir, ont été plus pitoyables que nos persécuteurs, (1) qui font souffrir lentement les enfans de la Societé, sans qu'ils puissent mourir.

11. *Caph.* Le Seigneur a donné un libre cours à sa fureur. Il a repandu le calice de son indignation, il a allumé dans la societé, un feu qui consume ses Enfans qui sont les fondemens.

12. *Lamed.* Les Rois de la terre (2) & tous les habitans du monde n'auroient jamais cru que les adversaires & les ennemis de la Socie-

(1) Les jeunes *Jésuites* qui peuvent être très innocens des crimes de leurs Supérieurs, dans l'incertitude de leur sort, se consument peu à peu d'ennui & de frayeur, dans leur réclusion.

(2) Cette espéce de vénération mêlée de crainte, que non seulement les Peuples, mais même les Souverains les plus despotiques, ont témoigné à la face de l'Univers, pour les Peres de la Compagnie, est quelque chose de surprenant, & d'inconcevable. Combien de fois ont-ils fait trembler des Papes ?

Societé, auroient été aſſez puiſſans pour la détruire.

13. *Mem.* Le Seigneur (1) leur a donné cette force à cauſe des pechés de ſes Prédicateurs (2) & des iniquités de ſes Prêtres, qui ſe ſont rendus coupables du ſang des Juſtes qui réveloient leur turpitude.

14. *Nun.* Ils ſe ſont jettés comme des aveugles au milieu des Cours (3). Ils s'y ſont ſouillés (4) dans le ſang, & lorſqu'ils n'en pou-

(1) Les Cours de toutes les Puiſſances de l'*Europe*, n'ont jamais ignoré & le crédit des *Jéſuites* & leur conduite, mais aucune n'a oſé les attaquer. Ces bons Péres ayant eu le ſecret de diriger la conſcience de la plûpart des Souverains, & des premiéres Perſonnes de leurs Cours, ſe ſont mis en état de culbuter les Miniſtres qui vouloient éplucher de trop près leurs actions. L'exemple de quelques uns a intimidé les autres. Le Seigneur a donné à Mr. de *Carvalho* Miniſtre de *Portugal* & l'occaſion & la force, pour entreprendre la deſtruction de ces terribles Apôtres, dans le Royaume qui lui eſt confié, il lui donnera encore ce qui lui eſt néceſſaire pour couronner l'œuvre qu'il a ſi heureuſement commencé, & qui lui attire des bénédictions continuelles.

(2) Voyez la Note (1) pag. 5. du Chapitre I. & celles aux pages 18. & 21. du Chap. II.

(3) Voyez la Note (1) pag. 27. de ce Chap.

(4) L'hiſtoire eſt remplie d'évenemens ſuſcités par les

pouvoient pas répandre, ils avoient recours (1) à leurs intrigues pour perdre leurs adversaires.

15. *Samech.* On leur a crié, (2) retirez-vous hommes souillés; Eloignez-vous; allez vous-en: ne touchez personne, Ils ont été confus de ces reproches: & ils ont dit aux étrangers, (3) nous ne voulons plus demeurer avec ces gens-là.

16.

les *Jésuites*, dans lesquels, des ruisseaux de sang ont été répandus, comme dans l'affaire de *Thorn* en *Pologne*, celle des poudres en *Angleterre*, celle de *Muneau* par les *Jésuites* de *Liege* & tant d'autres.

(1) La séduction a été de tous tems la ressource des *Jésuites*. Combien de Juges, de Magistrats, de Princes, n'ont pas été subornés par ces Peres, lorsqu'il a été question de sacrifier des innocens à l'intérêt, ou à l'honneur prétendu de la Societé?

(2) Les parlemens, les Universités, les Ordres Religieux les plus respectables, infinité de gens Savans, leur ont reproché leur criminelle conduite, & ces reproches avoient dû les engager à se retirer, & à ne plus infecter la Religion. Mais les *Jésuites* ne s'épouvantent guéres, & savent par leurs intrigues, se tirer des plus mauvais pas.

(3) Quand ils quittent un Pays, c'est qu'il ne s'y trouve plus rien qui leur convienne, souvent ils menacent d'abandonner un lieu, pour s'y enraciner davantage.

16. *Phe.* La face du Seigneur les a écartés, il n'en aura plus de pitié, ils n'ont eu aucun respect ni pour les Supérieurs (1) ni pour les hommes en place.

17. *Ain.* Lorsque nous pouvions à peine nous soutenir, nos yeux se sont gatés à force de regarder en vain (2), s'il nous viendroit du secours. Et nous avons mis notre espoir

(1) Quelle Puissance n'a pas été dupée & même méprisée par les *Jésuites*? Ne se sont ils pas moqués des Bulles fulminées contre eux par les Papes? L'anathême les a-t-elles jamais intimidés? Quelle obéissance ses Missionaires des Indes Orientales & Occidentales ont-ils deferée aux fréquentes excommunications lancées contre eux?

(2) Les *Jésuites Portugais* ont tout tenté avant leur détention, pour se procurer des Protecteurs capables de fléchir le Roi de *Portugal*, justement indigné contre eux; & ce Prince autant religieux que magnanime, les auroit pardonné comme particulier, mais comme Roi & Pere de son Peuple, il est en conscience, & en honneur, obligé de donner une satisfaction entiére à des Sujets qui ne l'aiment pas moins qu'ils le respectent. Cette simple & légitime considération a detourné leurs anciens Protecteurs, de demander grace pour ces parricides.

efpoir en des Puiffances (1) qui ne peuvent point nous délivrer.

18. *Sade.* Nos ennemis (2) ont épié nos démarches, afin que nous ne puiffions pas nous fauver; (3) notre deftruction s'approche. Les jours de notre domination font accomplis, notre fin (4) eft venue.

19. *Coph.* Nos perfecuteurs (5) ont été plus

(1) Et quelle Puiffance prendroit leur parti, fans fe mettre elle même le poignard dans le fein, fur-tout dans un tems où les deux meilleurs des Rois ont été frappés par des monftres fortis des Enfers? Une Puiffance fi aveugle ne meriteroit-elle pas le mépris de tout l'Univers ?

(2) Il étoit néceffaire de prendre bien des mefures, avant d'entreprendre d'attraper le corps rédoutable de tous les *Jéfuites Portugais* par un même coup de filet.

(3) Les *Jéfuites* pouvoient, ou fe défendre chez eux, ou paffer en *Efpagne*, ou fe réfugier dans leurs miffions.

(4) *Fiat, Fiat.*

(5) Non feulement il s'agiffoit d'arrêter tous les *Jéfuites* en *Portugal*, mais encore de les furprendre en *Afrique*, en *Afie*, en *Amérique*, & dans toutes les Iles de la domination *Portugaife*. Il falloit que le miniftere parut aveugle, & tranquile dans le Royaume, tandis qu'il feroit exécuter fes ordres dans les trois autres parties du monde; c'eft-à-dire, que la Politique exi-

plus légers que les Aigles dans les airs, ils nous ont poursuivis sur les montagnes, ils nous ont fait tomber dans leurs embuscades dans le désert.

20. *Res.* Le soufle de nos narines (1), l'Oint du Seigneur est lié, de sorte qu'il ne peut plus couvrir nos péchés, nous lui avons dit

exigeoit autant de lenteur en dedans, que d'activité au dehors. Quelles mesures n'y a-t-il pas à garder dans une pareille alternative? Mr. *Carvalho* les a reunies toutes, & sa pénétration les a fait servir efficacement à l'exécution de son dessein.

(1) Le Pape a toujours été l'organe par lequel a respiré la Societé. Le centre du pouvoir & du crédit des *Jésuites* est à *Rome*. *Rome* est leur attelier où ils forgent leurs intrigues. C'est à *Rome* où leur Général reçoit de toutes les parties du monde les avis qui regardent l'intérêt direct, ou indirect de la Societé, & où ces avis sont pesés, non pas au poids du Sanctuaire, mais à celui qui paroit devoir être plus ou moins leger, selon l'idée de ce Général, & de son conseil. C'est de *Rome* que les Supérieurs de chaque maison *Jésuitique* reçoivent des ordres irrevocables. Enfin, c'est *Rome* qui décide du sort de tous les membres & suppôts de la Societé. Tous les *Jésuites* de l'Univers n'agissent bien ou mal que sous l'ombre des ailes de la Cour de *Rome*, qui les absout ou les condamne, les abandonne ou les soutient, selon qu'elle y trouve ses avantages.

dit en vain, ne devions-nous pas vivre tranquiles parmi les Nations ſous ton ombre ?

21. *Sin.* Réjouis-toi, & ſois dans la joye, Province (1) qui eſt comme la fille des Princes (2) vétus de rouge, & qui habite une terre (3) ſituée vers l'Orient ! Cependant le calice de l'indignation du Seigneur viendra juſqu'à toi, tu en ſeras enyvrée, & tu en ſeras ébranlée.

22. *Thau.* Fille de la Societé, la peine de ton iniquité eſt réſolue. Le Seigneur ne te délivrera plus des mains de tes perſécuteurs. Et toi fille d'Edom (4), il viſitera enſuite tes forfaits, & découvrira tes péchés.

D[illegible] PRIE-

(1) La Province des *Jéſuites* à *Rome.*

(2) Le texte dit Fille d'*Edom*, c'eſt-à-dire de la Terre rouge, ce qui peut s'appliquer à la protection marquée que le Sacré College vetu de rouge, a donnée de tout tems aux Péres de la Compagnie.

(3) Vers le Pays de *Hus*, en *Arabie*, ſelon le texte, or l'*Arabie* eſt comme l'*Italie* à l'*Orient* du *Portugal.*

(4) Prédiction de la ruine des *Jéſuites* en *Italie.*

PRIERE

DES JESUITES DE PORTUGAL.

OU

CHAPITRE V.

Cette Priere, qui est une parodie de celle du Prophéte Jeremie, *est adressée au Seigneur par les* Jésuites *de* Portugal, *touchant les malheurs dont ils sont accablés dans ce Royaume, par le juste jugement de Dieu courroucé à la vue de leurs abominations. Description de leurs calamités. Refléxions sur leur état passé. Leur désolation sur leur situation présente. Ils implorent en vain la misericorde du Seigneur qui est sourd à leurs cris. Destruction de leur Province.*

1. SOuviens-toi Seigneur, des calamités qui nous affligent. Regarde & vois (1) les opprobres que nous endurons.

2. No-

(1) Ce Chapitre est une répétition, en forme de priére, de ce qui est contenu dans les Chapitres précédens. C'est-à-dire, de toutes les disgraces tombées sur cette Province.

2. Notre héritage a été tranſporté à des étrangers ; & nos maiſons (1) aux ennemis de la Societé.

3. Nous ſommes comme des Orphelins qui ſont ſans Pere. La Societé notre Mére eſt dans l'affliction comme une veuve.

4. Nous buvons (2) de l'eau qui nous coute bien cher : nous payons ce que l'on nous donne pour notre ſubſiſtance, avec les richeſſes immenſes dont nous ſommes dépouillés.

5. Nous portons un joug inſupportable dans notre dure réclusion. On ne nous procure aucun repos quoique nous ſoyons accablés.

6. Nous avons en vain imploré le ſecours des Puiſſances étrangéres, pour nous procurer la liberté.

7. Nos Peres ont péché, mais ils ne ſont plus, & nous portons (3) leurs iniquités.

(1) Tous les honnêtes gens ſont à juſte titre ennemis, puiſque n'étant amis de perſonne, ils ne méritent pas d'en avoir.

(2) Il eſt certain qu'on pourroit bien boire & bien manger à plus juſte prix.

(3) La plûpart des jeunes gens qui entrent dans la Compagnie de Jéſus, n'ont d'autre vocation, que l'envie de jouir des richeſſes & de la puiſſance qu'elle s'eſt pro-

8. Gens (1) que nous regardions comme nos esclaves, nous donnent la loi, & personne n'ose nous délivrer de leurs mains.

9. Nous avons amassé des richesses au peril de notre vie, à cause des Espions (2) qui étoient

procurée par-tout, il est donc juste qu'étant héritiers des biens que leurs dévanciers ont aquis par des voyes injustes, ils en payent les dettes.

(1) Ces superbes Religieux ne tenoient point compte des plus grands Seigneurs, à moins qu'ils ne jouassent un grand rolle dans le monde, parce qu'alors ils savoient s'en faire des Protecteurs. Les Ministres du Roi de *Porvgal* ne leur sembloient pas mériter attention, parce qu'étant Confesseurs du Roi & de la maison Royale, les Ministres dépendoient toujours d'eux.

(2) Le but des Supérieurs, majeurs de la Societé étoit selon toute apparence, de se rendre maitres, par le moyen de leurs missions, du *Paraguai* & du *Para* & de tout ce que le *Portugal* possède en *Amérique*. Le *Para* étant au Nord du *Brésil*, & le *Paraguai* au Sud, ils seroient venus à bout en peu de tems, de se joindre à l'Ouest, ou au couchant du *Brésil* qu'ils auroient entourné, & à l'aide de leurs confreres qui étoient riches & puissans dans les principales villes, ils s'en seroient rendus maitres Ils auroient fait tomber ensuite peu à peu, les possessions *Espagnoles*, de sorte qu'ils auroient fondé en *Amérique* un Empire qui auroit fait trembler l'*Europe* & peut-être le monde entier. Ces missions étoient

étoient attentifs à nos démarches dans les lieux les plus éloignés.

10. Notre peau a été noircie comme un four, à cause de l'obscurité de nos cachots.

11. Nos Supérieurs ont été trainés ignominieusement dans des prisons; & nos Eleves (1) ont été étroitement gardés dans nos propres maisons.

12. Les mains de nos Superieurs ont été chargés de chaines ; & on n'a porté aucun respect à nos Anciens.

13. Ils ont pris (2) nos jeunes gens pour les chasser, & nos eléves seront dispersés.

14.

étoient encore une ressource pour eux, en cas qu'ils fussent chassés de l'*Europe*; avanture dont ils se défient depuis long-tems.

(1) On a choisi dans les principales Provinces de *Portugal*, une des maisons des *Jésuites* pour y faire garder à vue, par des soldats, les *Jésuites* des maisons d'alentour qu'on y conduisoit. Les plus coupables ont été conduits dans des Forts proches de la Capitale.

(2) Il est probable que le ROI donnera la liberté aux jeunes *Jésuites* de se retirer où ils le jugeront à propos; ne convenant point qu'il en reste aucun de libre dans le Royaume : l'exemple du Pere *Coton* qui, après le bannissement des *Jésuites* en *France*, étoit auprès du ROI pour être garant & otage de la conduite de la

Societé,

14. Nos Superieurs (1) n'ont plus d'entrée dans le Cabinet des Princes. Notre jeunesse a cessé de chanter leurs triomphes.

15. La joye de notre cœur, est tournée en amertume ; & nos réjouissances sont converties en deuil.

16. La couronne de notre tête est tombée : malheur à nous, parce que nos abominations sont découvertes.

17. C'est pour cela que notre cœur est dans la tristesse, & que nos yeux sont obscurcis.

18. A la vue de nos maisons qui sont abandonnées, & qui deviendront la proye de nos ennemis (2) qui s'en empareront comme des renards

19. Pour toi, Seigneur, tu demeureras (3) éternellement environné de ta gloire ; & ton

Societé suffit pour faire connoitre qu'une pareille engeance doit être détruite jusqu'à la racine. Quant aux Vieillards on devroit les garder à vue le reste de leurs jours.

(1) La cabale des *Jésuites* dans les Cours & dans les Cabinets des Princes, est trop connue, pour en parler ici ; quel ravage n'y ont-ils pas causé ?

(2) Il n'y a point de finesse où régne la justice.

(3) La Societé prophane à chaque instant, la gloire du

ton trône sera ferme dans les siecles des siécles !

20. Pourquoi nous oublierois-tu si longtems ?

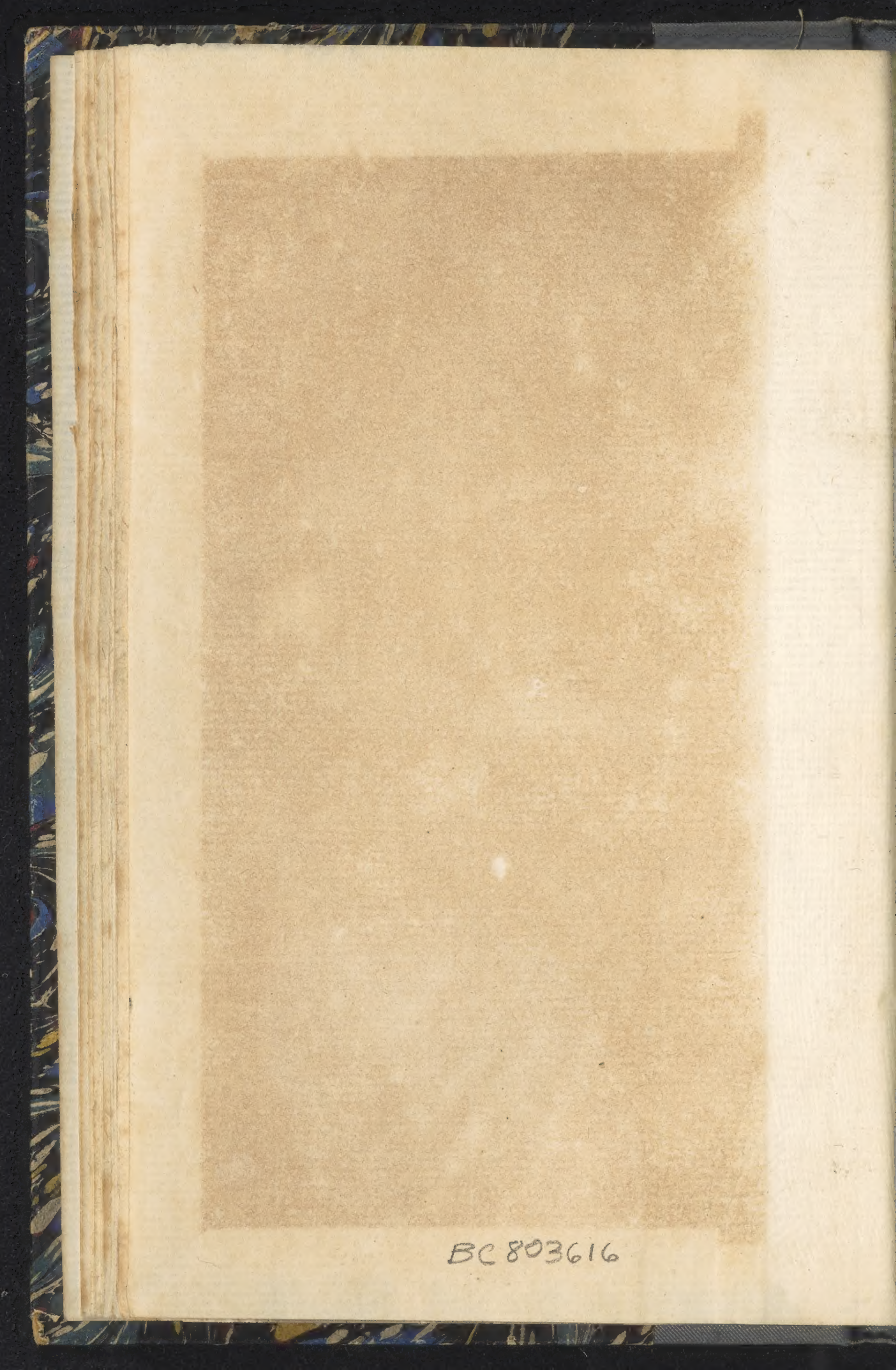
21. Converti-nous à toi, Seigneur, & nous serons convertis ! Renouvelle (.) nos jours comme ils étoient autrefois !

22. Mais non ; Tu nous a rejetté absolument : tu ne mets aucune borne à ta colére (2) contre nous.

du Très-haut, puisqu'elle couvre toutes ses iniquités du manteau de sa plus grande gloire.

(1) Il n'est pas à souhaiter pour le genre humain que la priére des *Jésuites* soit exaucée. La funeste expérience qu'il a faite depuis plus de deux cent ans, lui ont prouvé malheureusement ce qu'on doit attendre dans la suite de cette abominable Societé.

(2) Amen, Amen.



f. Portugal

aeee

N. Fr.

ae

